

## Commune de THUSY : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
<b>T</b> <b>G</b>	<p><b>Rivière de la Morge</b>            Cette rivière, qui prend sa source sur le territoire communal, le traverse dans sa partie Nord puis longe la limite Ouest de la commune. Elle s'écoule dans un large thalweg boisé avec un lit large de 2 à 3m environ en aval de Vers le Moulin. Ses débordements restent très localisés au fond du thalweg. Son pouvoir d'érosion de berges est très important.            Une étude est actuellement menée par le Conseil Général sur l'entretien de la ripisylve et le nettoyage des berges en collaboration avec l'ONF (début des travaux en 2008).  <i>Cf. Photographies Thusy-OT1 et OT2</i></p>	Fort Fort	Thalweg boisé	<b>1</b>
<b>T</b> <b>G</b>	<p><b>Affluents de la Morge, en rive droite, entre Charrière et le Châtelard</b>            Des ruisseaux non permanents et alimentés par les eaux de ruissellement s'écoulent sur le versant dans des thalwegs boisés tendant à s'approfondir et localement affectés de loupes de glissements.            Des aménagements divers ont été réalisés sur celui qui descend de Charrière Bas, au niveau de la RD44.</p>	Fort Fort	Thalweg boisé	<b>2</b>
<b>G</b>	<p><b>Versant situé au dessus de la rivière, entre le Châtelard et Charrière Haut</b>            Les pentes situées au dessus de la rivière peuvent être localement déstabilisées, car affouillées en pied par le cours d'eau. Ces mouvements potentiels sont favorisés par la nature géologique des terrains (dépôts morainiques).</p>	Faible	Bois, prés	<b>3</b>
<b>H</b>	<p><b>Le Châtelard</b>            Une petite zone humide s'est développée en bordure du ruisseau.</p>	Faible	Prés	<b>4</b>
<b>H</b>	<p><b>Au Nord-Ouest de Charrière</b>            Une zone humide s'est développée dans les prés, alimentée principalement par des drains agricoles (au Nord-Est) et un fossé de bord de route.  <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Prés	<b>5</b>

<b>G</b>	<b>Bartavé, les Grands Bois</b> Le versant situé au dessus de la Morge possède quelques fortes pentes. Aucun signe de déstabilisation n'a été observé mais la nature géologique sensible des terrains et la richesse des sols en eau pourrait favoriser l'apparition de glissement.	Faible	Prés, bois	<b>6</b>
<b>H</b>	<b>A l'Est de Thusy, au Nord du Vorzier</b> Une zone humide, aménagée en mare dans un petit jardin, présente une espèce d'intérêt local. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Fort	Prés	<b>7</b>
<b>T</b> <b>G</b>	<b>Ruisseau du Bois des Crottes</b> Cet affluent de la rivière de la Morge présente les mêmes caractéristiques. Il s'écoule dans un thalweg boisé localement déstabilisé et qui tend à s'approfondir. <i>Cf. Photographie Thusy-ETI</i>	Fort Fort	Thalweg boisé	<b>8</b>
<b>G</b>	<b>Bois des Crottes, au dessus des Goulliots</b> Les fortes pentes qui dominent le ruisseau sont stabilisées leur couverture boisée. Le secteur peut cependant connaître des glissements en raison de la nature géologique fragile des terrains (dépôts morainiques) et la richesse des sols en eau (nombreux ruisselets sur le versant).	Faible	Bois	<b>9</b>
<b>H</b>	<b>Au Sud-Est de Planchamp</b> Le versant au dessus de la Morge en rive droite est occupée par une zone humide boisée (aulnes, et phragmites). Quelques plantes d'intérêt pourraient s'y développer. Le secteur sert de zone de refuge pour le gibier notamment le sanglier. La zone humide est alimentée par les eaux de ruissellement et des résurgences en provenance du coteau Nord et traversée par de nombreux ruisselets. Elle joue un rôle important dans le stockage des eaux et participe au soutien d'étiage de la Morge. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Faible	Zone humide	<b>10</b>
<b>G</b>	<b>Au Nord de Croisonnaz</b> Au Nord du hameau, le versant boisé de fortes pentes est déstabilisé par l'affouillement en pied de la rivière qui s'écoule à cet endroit dans un thalweg très encaissé.	Fort	Bois	<b>11</b>

<b>G</b>	<b>Entre Croisonnaz et Caméran, au dessus de la Morge</b> Les fortes pentes plus ou moins boisées situées au dessus de la rivière présentent les mêmes caractéristiques que celles situées au Nord de Croisonnaz. C'est une zone de transition entre deux zones très affectées où les glissements semblent rester peu actifs.	Moyen	Bois	<b>12</b>
<b>G</b>	<b>A l'Est de Caméran</b> Le versant est déstabilisé sur toute sa hauteur malgré son boisement. La nature géologique des terrains, leur richesse en écoulements divers, le degré des pentes favorisent l'apparition et l'extension des instabilités. L'affouillement en pied par la rivière entre Sallongy et Vers le Moulin accentue le phénomène. Un glissement important s'était produit en 2001 au niveau d'une ancienne décharge réhabilitée, probablement occasionné par des écoulements souterrains liés aux travaux de remblaiement. Il avait emporté une partie de la chaussée. Depuis, de nouveaux terrassements ont été réalisés, avec la mise en place d'un drainage sur le versant. <i>Cf. Photographie Thusy-EG1</i>	Fort	Bois	<b>13</b>
<b>G</b>	<b>Carrières au niveau de Sur le Pessay</b> Ces carrières de gravats sont exploitées et donc interdites au public (barrières).	Fort	Carrière	<b>14</b>
<b>G</b>	<b>Versant en rive gauche de la Morge, entre les Robatières et le Bois des Crottes</b> Ce secteur présente une topographie très irrégulière, localement chaotique, attestant de l'existence de glissements lents. Ces derniers semblent encore plus actifs au niveau des thalwegs (arbres penchés, voire déracinés, loupes de glissements).	Fort	Bois	<b>15</b>
<b>G</b> <b>H</b>	<b>Au Sud-Ouest de Le Bule</b> Sur une partie du versant boisé, une zone apparaît encore plus humide : une végétation hydrophile majoritairement constituée de prêles s'y est développée en sous-bois. On peut y observer de nombreux signes de glissements, favorisés par la forte teneur en humidité des terrains. <i>Cf. Photographie Thusy-EGHI</i>	Fort Faible	Bois	<b>16</b>
<b>H</b>	<b>Au Sud de Sallongy, en limite de commune avec Vaulx</b> Cette zone humide, installée dans une dépression, est alimentée par les eaux de ruissellement en provenance des coteaux voisins de "Sur le Mont" au Nord-Est et "Sur les Bettes" au Sud-Ouest. Plusieurs écoulements d'origines anthropiques lui confèrent un caractère marécageux. En	Moyen	Bois	<b>17</b>

	<p>limite Sud, un profond fossé (qui semble alimenté par des eaux en provenance du hameau de Frênes Dessous) longe l'aulnaie vers l'Ouest avant de s'étaler dans le secteur marécageux. Au Nord-Est, entre la jeune peupleraie et la prairie humide, un fossé récent achemine l'eau jusqu'au secteur ouvert. La partie centrale de la zone humide, moins arborée, est fortement imbibée d'eau : c'est le secteur de divagation des écoulements. L'exutoire des eaux se dirige vers la Morge.</p> <p>Cette zone humide joue un rôle local important dans le stockage des eaux de ruissellement et dans l'alimentation du ruisseau de la Morge.</p> <p><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>			
<b>H</b>	<p><b>Sur Les Murgiers</b></p> <p>Cette zone humide de faible superficie est principalement alimentée par les eaux de ruissellement issues du bassin versant amont (prairies, bois) pendant les périodes de précipitations abondantes.</p> <p>Elle présente un faible intérêt floristique du fait des formations végétales développées et de sa superficie réduite (quelques espèces d'intérêt local).</p> <p><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Bois	<b>18</b>
<b>H</b>	<p><b>Au Nord-Ouest des Bettes</b></p> <p>Cette petite zone humide présente peu d'intérêts sauf pour sa flore (une espèce protégée recensée).</p> <p><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Prés	<b>19</b>
<b>H</b>	<p><b>A l'Ouest de Vers Combe Ouest</b></p> <p>Une micro zone humide s'est développée en bordure de rivière.</p> <p><i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i></p>	Faible	Bois	<b>20</b>
<b>-</b>	<p><b>Sur tout le territoire communal</b></p> <p>Le phénomène de ruissellement peut se révéler important après de fortes précipitations. Après surcharge du réseau d'eaux pluviales, des ravinements, engravements de chemins et autres débordements de fossés collecteurs peuvent se produire : exemple de l'orage du 5 juillet 1993, qui avait occasionné quelques dégâts matériels sur le territoire communal.</p> <p>Le phénomène très diffus n'a pas été cartographié.</p>	Diffus	-	